
SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

Décret n° 2009 - 165 du 25 mai 2009
portant nomination du directeur général du contrôle des
marchés publics

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 6-2005 du 13 mai 2005 déterminant les hauts emplois et fonctions civils et militaires pourvus en Conseils des ministres ;

Vu le décret n° 2007-615 du 30 décembre 2007 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2008-4 du 11 janvier 2008 portant organisation des intérimis des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2009-159 du 20 mai 2009 portant attributions, organisation et fonctionnement de la direction générale du contrôle des marchés publics.

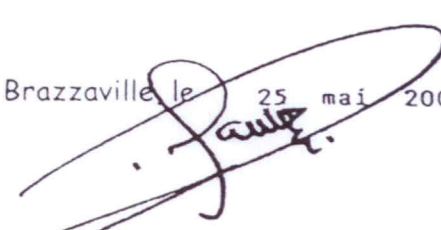
En Conseil des ministres,

DECRETE :

Article premier : Monsieur Jean Didier ELONGO est nommé directeur général du contrôle des marchés publics.

Article 2 : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonction de monsieur Jean Didier ELONGO, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera. /-

Fait à Brazzaville le 25 mai 2009


Denis SASSOU-N'GUESSO. -

Par le Président de la République,

Pour le ministre de l'économie, des finances et
du budget en mission,

Le ministre d'Etat, ministre du plan et de
l'aménagement du territoire,


Pierre MOUSSA. -